



CLASSIQUES
GARNIER

« Association des amis de Valery Larbaud. Assemblée générale extraordinaire, 18 mars 2022 », *Cahiers Valery Larbaud*, n° 59, 2023, *Marie Laurencin - Valery Larbaud : Correspondance, 1920-1929*, p. 111-113

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14960-6.p.0111](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14960-6.p.0111)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ASSOCIATION DES AMIS DE VALERY LARBAUD

Assemblée générale extraordinaire,
18 mars 2022

Seize adhérents, dont les noms suivent, ont fait parvenir leur pouvoir : François Daniel, Adolfo Garcia Ortega, Gaucher Philippe, Goujon Jean-Paul, Humm Michel, Joannon Pierre, Kerloc'h Henri, Kopylov Christiane, Laget Thierry, Lemaire-Duhamel Christine, Lioure Françoise, Logette Lucien, Nivelon Catherine, Papadopoulos Joël, Pons Christian, Puech Jean-Benoît, Sarazin Maurice.

Quarante-neuf adhérents sont à jour de leur cotisation pour l'année 2021, nous a déclaré Christine Brissaud. Les onze votants présents à l'assemblée générale auxquels s'ajoutaient les seize pouvoirs permettaient d'atteindre le quorum requis.

Le président Jean-Marie Laclavetine a exprimé la satisfaction qu'il avait éprouvée à présider l'Association des Amis de Valery Larbaud dont, depuis sa prise de fonctions en 2008, il a apprécié le sérieux et l'enthousiasme. Après quatorze années de présidence, il lui semble toutefois préférable de quitter son poste. Les circonstances actuelles imposent de séparer l'association, intrinsèquement liée à Vichy, et le prix littéraire, qui a vocation à faire preuve d'indépendance dans sa mission de défense et d'illustration de la littérature contemporaine. Il tient cependant à maintenir son adhésion à l'Association des Amis de Valery Larbaud.

Marc Kopylov, vice-président, a déclaré son attachement à l'Association des Amis de Valery Larbaud dont il est adhérent depuis 1985 et dont il est devenu vice-président en 2000. Il estime qu'il est maintenant temps de céder sa place au Bureau de l'association, raison pour laquelle il a souhaité remettre sa démission.

Gil Charbonnier a tenu à rendre hommage à nos président et vice-président et à les remercier pour le travail accompli toutes ces années

en faveur de l'association et pour le rayonnement du nom et de l'œuvre de Valéry Larbaud.

Une troisième démission, annoncée comme prochaine lors de la dernière assemblée générale, avait déjà pris effet, celle d'Isabelle Minard, qui, en quittant les fonctions de directrice de la médiathèque en août 2021, a signifié au président sa démission du poste de secrétaire adjointe.

J'avais fait savoir à l'assemblée générale de mars 2020 que je quitterais le secrétariat de l'association en même temps qu'Isabelle Minard avec qui je faisais équipe depuis mon entrée à ce poste en 2010. J'ai beaucoup apprécié de travailler pour l'association aux côtés d'Isabelle et je lui suis reconnaissante pour toute l'aide qu'elle m'a apportée et qu'elle a apportée à l'association où nous avons œuvré ensemble pendant douze années. J'ai voulu attendre cette assemblée générale pour confirmer ma décision, et je sais que ceux qui nous suivront, avec lesquels nous avons collaboré, continueront de porter l'association et de faire connaître l'œuvre de Valéry Larbaud.

À la suite de ces déclarations, nous sommes passés à l'annonce des candidatures et aux élections pour les postes à pourvoir.

Trésorerie : Michel et Christine Brissaud ont accepté de poursuivre les fonctions qu'ils occupent déjà en tandem depuis quelques années, à notre entière satisfaction.

Secrétariat général : Gil Charbonnier, membre du bureau et membre du comité de rédaction des *Cahiers Larbaud* depuis de nombreuses années s'est porté candidat pour ce poste. Aucune autre candidature n'a été présentée.

L'assemblée, qui connaît les qualités de Gil, son ancienneté dans l'association, son travail et ses aptitudes pour remplir ces fonctions, l'a élu sans réserve.

Secrétariat adjoint : Delphine Viellard, membre du bureau ainsi que du comité de rédaction des *Cahiers Larbaud*, s'est proposée pour épauler Gil dans sa tâche de secrétariat.

Delphine, membre du Bureau, comme Gil, collabore depuis de nombreuses années aux *Cahiers Larbaud* dont elle a assuré la direction de plusieurs numéros. L'assemblée n'a eu aucune difficulté à l'élire à ce poste.

Amélie Auzoux, présente à distance à la réunion, qui a beaucoup fait ces dernières années pour les Amis de Valéry Larbaud, a accepté de poursuivre son travail de membre du Bureau.

Deux postes, et non des moindres, restaient néanmoins à pourvoir : la présidence et la vice-présidence, postes pour lesquels aucun candidat ne s'était manifesté. Une réflexion s'est engagée autour de cette absence de candidature. Devait-on désigner un président par intérim ? Était-il possible de laisser le poste vacant ? Michel Brissaud, après avoir consulté les dispositions juridiques en la matière, a déclaré que la présidence pouvait connaître une vacance d'un an, ce qui présente l'avantage d'accorder du temps et de la réflexion au choix d'un(e) futur(e) président(e). Portée aux voix, cette mesure a été adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

L'assemblée a procédé ensuite à un toilettage des statuts de l'association, nécessité par les circonstances. Le prix littéraire Valéry Larbaud n'ayant plus de soutien financier disparaît *de facto*. La mention qui précise que l'association est composée « d'un président qui préside en même temps le jury du prix Valéry Larbaud » est désormais obsolète. Disparaît également la mention qui concerne le jury « chargé de désigner chaque année un prix littéraire ». En revanche, il est important, aux yeux des participants à l'assemblée générale, que le prix de Recherche que l'association attribue soit maintenu et mette en valeur le travail accompli pour faire rayonner l'œuvre et le nom de Valéry Larbaud. Le point IV des statuts « Fonctionnement », après l'énumération des différents membres du bureau est ainsi modifié : « Les membres du bureau constituent un jury qui se charge de remettre tous les cinq ans le prix Valéry Larbaud de la Recherche récompensant un travail de recherche, d'édition ou de traduction en lien avec l'œuvre de Valéry Larbaud. »

L'assemblée générale s'est alors séparée, ses participants se donnant rendez-vous sans faute en 2023.

Paule MORON